

Calendrier prévisionnel des réunions des commissions administratives paritaires et de la commission consultative paritaire pour l'année 2025

Afin d'éviter tout retard dans l'instruction des dossiers et d'obtenir des **avis régulièrement émis préalablement aux décisions**, il convient de **respecter les dates limites de réception des dossiers fixées** par le Centre de Gestion de la Gironde.

Les réunions des commissions administratives paritaires et des commissions consultatives paritaires sont susceptibles d'être reportées à une date ultérieure, si l'ordre du jour présente un nombre de dossiers peu conséquent.

Dates des réunions CAP A, B et C et CCP	Dates limites de réception des dossiers pour inscription à l'ordre du jour
28 janvier 2025	9 janvier 2025
25 mars 2025	6 mars 2025
27 mai 2025	8 mai 2025
24 juin 2025	5 juin 2025
26 août 2025	7 août 2025
28 octobre 2025	9 octobre 2025
9 décembre 2025	20 novembre 2025

Ce calendrier, établi à titre indicatif, est susceptible d'être modifié en cours d'année.